

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

08 AVR. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



24061356

N° d'entreprise : **0697 574 411**

Nom

(en entier) : **AMBU-H**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite**

Adresse complète du siège : **Avenue de Levis Mirepoix 125, 1090 Jette**

Objet de l'acte : **Transfert du siège social**

Décision de l'organe de gestion en date du 13 mars 2024.

Madame Amar Salima, administrateur de la société, préside la réunion et en précise l'ordre du jour :

1. Transfert du siège social vers Boulevard du Jubilé 45/9, 1080 Molénbeek-Saint-Jean.
2. Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée, procès-verbal dressé aux fins de publication.

Fait à Bruxelles, le 13 mars 2024.

Amar Salima

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).